Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 037-200043065-20261104-2026_11_14-DE

VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conseil de la Communauté
Séance du 04 novembre 2026

Session ordinaire

Date de la convocation :

Le 28 octobre 2026

Date d'affichage :

Le 28 octobre 2026

Nombre de conseillers Communautaires :

En exercice : 34
Présents : 28
Votants : 31

Votes exprimés :

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise,
Légalement convoqué s'est réuni le quatre novembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures à l'Espace Communautaire – Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Yves AGUITON.

Présents : Monsieur Yves AGUITON, Madame Chantal ALEXANDRE, Monsieur Lionel CHISSON, Monsieur Luc FAVIA, Madame Evelyne LAUNAY, Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Brice RAVIER, Madame Karine ROUMANEIX, Madame Myriam SANTACANA, Madame Nolwenn VAILLANT, Monsieur Johnny VERCOUILLIE, Madame Astrid CAILLE, Monsieur Maxime MAINTIER, Monsieur Benoit SIMON, Madame Véronique FABRY, Madame Virginie GAY-CHANTELOUP, Monsieur Julien VIÉVILLE, Monsieur Didier ELWART, Monsieur Damien AVRIL, Monsieur Fernando FIGUEIREDO, Madame Aurore MICHEL, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Gérard JABLY, Madame Christel MOUNEYRAT, Monsieur Philippe DENIAU, Monsieur Cyril LAPOINTE, Monsieur Frédéric SAROUILLE.

Pouvoirs : Monsieur Jean CORNUAULT à Monsieur Luc FAVIA, Madame Sandra GUICHARD à Monsieur Lionel CHISSON, Monsieur Jean-François BOURDIN à Monsieur Maxime MAINTIER.

Suppléance : Monsieur Gilles HÉMART à Monsieur Jean-Luc PADIOLLEAU.

Absence : Madame Rachel MALNOURY, Madame Claudine DALLET, Madame Natacha LEVASSEUR.

Secrétaire de séance : Madame Christel MOUNEYRAT.

Délibération n°2026 - 11 - 14

Finances
Décision Modificative n°2026-01 Budget Principal

Monsieur Fernando FIGUEIREDO, Vice-Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°2026-02-12 du Conseil communautaire du 11 février 2026 approuvant le Budget Primitif 2026 du Budget Principal.

Considérant la nécessité de réajuster les crédits nécessaires à l'activité des services.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 037-200043065-20261104-2026_11_14-DE

Considérant qu'en sections de fonctionnement et d'investissement pour le Budget Principal, différentes variations sont constatées.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : +0,00 euros

Il est nécessaire de réajuster les crédits de la manière suivante :

Concernant les dépenses au chapitre 011 :

- ***Compte 6245 « transport »*** **: - 200.000 euros** (navette Boitardière-Gare expérimentation prévue à partir de 2027) ;
- ***Compte 617 « études »*** **: - 5.000 euros** (étude besoins des jeunes en logements sur le territoire non faite sur 2026 – crédits transférés en investissement pour financer en partie les « Aides Rénov »).

Concernant les dépenses au chapitre 012 :

- ***Compte 6455 « cotisations pour assurance du personnel » :*** **+ 10.000 euros** (régularisation assurance statutaire).

Concernant les dépenses au chapitre 014 :

- ***Compte 7392221 « FPIC »*** **: + 32 360 euros** (notification Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales 149.360 euros / inscription BP 2026 117.000 euros).

Concernant les dépenses au chapitre 023 :

- ***Compte 023 – virement à la section d'investissement :*** **+ 162 640 euros** (transfert de crédits vers l'investissement pour financer en partie les nouvelles inscriptions en investissement).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : +921.440 euros

Concernant les dépenses au chapitre 204 :

- ***Compte 20422 « Aides Rénov »*** **: + 10.000 euros** (validation en bureau).

Concernant les dépenses au chapitre 21 :

- ***Compte 21311 « bâtiments publics »*** **: + 650.000 euros** (acquisition France Services) ;
- ***Compte 21321 « immeubles de rapport »*** **: + 775 440 euros** (acquisition de l'Hôtel d'Entreprise dont 13 000 euros de reprise de mobiliers – inscription en HT car activité soumise à déclaration TVA) ;
- ***Compte 21351 « installations, agencements, aménagements de bâtiments »*** **: - 60.000 euros** (reprise sur crédits non consommés) ;
- ***Compte 2188 « matériel divers » :*** **- 5.000 euros** (reprise crédits matériauthèque pour financer les aides rénov) ;
- ***Compte 2188 « matériel divers » :*** **- 35.000 euros** (reprise crédits doublon sur inscription véhicule club ados).

Concernant les dépenses au chapitre 27 :

- ***Compte 2745 « avances remboursables » :*** **- 414.000 euros** (réserve inscrite pour le budget annexe zones d'activités).

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 037-200043065-20261104-2026_11_14-DE

RECETTES D'INVESTISSEMENT : +921.440 euros

Concernant les recettes au chapitre 021 :

- ***Virement de la section de Fonctionnement :*** **+ 162 640 euros** (transfert de crédits du fonctionnement pour financer en partie les nouvelles inscriptions en investissement).

Concernant les recettes au chapitre 024 :

- ***Cessions :*** **+ 300 euros** (reprise d'un ancien véhicule lors de l'achat d'un nouveau).

Concernant les recettes au chapitre 13 :

- ***Compte 1312 :*** **+ 174 000 euros** (Subvention CRST Hôtel d'Entreprises).

Concernant les recettes au chapitre 16 :

- ***Compte 1641 :*** **+ 584 500 euros** (Emprunt).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **De procéder** aux ajustements de crédits prévus dans les tableaux ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 037-200043065-20261104-2026_11_14-DE

EXERCICE 2026 - BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N°1

SECTION FONCTIONNEMENT

Chapitre	Imputation	Libellé	Dépenses	Recettes
011	6245	Prestations transport	- 200 000,00 €	
011	617	Étude besoin des jeunes (service habitat)	- 5 000,00 €	
012	6455	Ajustement assurance statutaire	10 000,00 €	
014	7392221	FPIC - Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales	32 360,00 €	
023		Virement à la section d'investissement	162 640,00 €	
		Total section de fonctionnement DM n°1	**- €**	**- €**
		Total section de fonctionnement BP 2026	25 431 747,55 €	25 431 747,55 €
		Total section de fonctionnement BS	- €	- €
		TOTAL	**25 431 747,55 €**	**25 431 747,55 €**

SECTION INVESTISSEMENT

Chapitre	Imputation	Libellé	Dépenses	Recettes
024		Cession reprise véhicule lors acquisition véhicule		300,00 €
021		Virement de la section de fonctionnement		162 640,00 €
13	1312	Subvention CRST		174 000,00 €
16	1641	Emprunt		584 500,00 €
204	20422	Aides « Rénov »	10 000,00 €	
21	21311	Acquisition France Services	650 000,00 €	
21	21321	Acquisition hôtel d'entreprises - partie immobilier	775 440,00 €	
21	21351	Installation, agencement, aménagement bâtiments	- 60 000,00 €	
21	2188	Matériel divers (pour la matériauthèque)	- 5 000,00 €	
21	2188	Reprise crédits doublon véhicule club ados	- 35 000,00 €	
27	2745	Réserves	- 414 000,00 €	
		Total section d'investissement DM n°1	**921 440,00 €**	**921 440,00 €**
		Total section d'investissement BP 2026	**7 669 853,93 €**	**7 669 853,93 €**
		Total section de fonctionnement BS	**- €**	**- €**
		TOTAL	**8 591 293,93 €**	**8 591 293,93 €**

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 037-200043065-20261104-2026_11_14-DE

Pour extrait certifié conforme.

Secrétaire de séance

Madame Christel MOUNEYRAT

Le Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise

Monsieur Yves AGUITON

VAL D'AMBOISE * COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.